

CONTRE LES 3 ANS

Le meeting du Pré-Saint-Gervais

Aux députés qui lui demandent si la manifestation du Pré-Saint-Gervais sera interdite, M. Klotz a déclaré : « Le seul partisan de la liberté des réunions et n'y portera pas atteinte. »

Au Groupe socialiste

Après la déclaration du ministre de l'intérieur, le groupe socialiste s'est réuni dans les locaux de l'Union des Syndicats.

Le manifeste de la C. G. T.

Voici le texte de l'affiche que la C. G. T. fait apposer cette nuit, au sujet de la manifestation organisée par l'Union des Syndicats de la Seine.

Les Incidents militaires

Les sanctions à Belfort

Voici quelques détails sur les sanctions infligées à Belfort par le général Pau, sur les incidents qui se sont produits lors de la dernière manifestation.

A Nancy

Une provision de manifestations qui semblerait devoir être maintenue, a été considérablement réduite.

A Toul

Le départ des militaires punis, a été effectué hier matin, conformément aux sanctions disciplinaires prises par le général commandant la 20<sup>e</sup> division.

M. CLEMENCEAU

appelé à l'Elysée

Sur le désir que le Président de la République lui a fait exprimer par son secrétaire général, M. Clemenceau s'est rendu aujourd'hui à l'Elysée pour conférer avec M. Poincaré.

LE PROCÈS

du Souvenir alsacien-lorrain

Ca matin, à dix heures, ont commencé les débats du procès qui se rattache au refus que M. Jean, président du Souvenir alsacien-lorrain, a opposé à la demande de la police qui avait voulu avoir communication des listes des membres du Comité directeur du Souvenir alsacien-lorrain.

Le scrutin

sur l'ordre du jour de confiance

à la Chambre des députés

Les débats ont débuté par la lecture d'une série de documents remis par M. Jean de Henley, qui servent de base à l'opposition en vue de la lecture de ces lettres en appuyant sur un article du Code de procédure pénale.

Vote de nos députés

Acton libérale 32 ; gauche démocratique 70 ; droite 19 ; gauche radicale 87 ; Union républicaine 32 ; progressistes 46 ; radicaux-socialistes 42 ; républicains socialistes 7 ; socialistes unifiés 0 ; n'appartiennent à aucun groupe 18.

DANS LA RÉGION

Affreux suicide à Comines

Hier matin, à 11 heures, le sieur Valère Voltera, 39 ans, ouvrier chez M. Goeman, demeurant rue de Werwicy, à Comines, s'est suicidé en se jetant sous le train venant de Lille, et partant de la gare de Comines-France pour la gare de Comines-Belgique.

LILLE

POUR LA SURVEILLANCE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Pour faciliter la surveillance dans les salles du Palais des Beaux-Arts, le directeur de musée vient de prendre une mesure inattendue.

La maladie du Mikado

D'après un communiqué officiel le mikado est atteint d'une pneumonie.

Les fortifications de Paris

La commission du budget, réunie sous la présidence de M. Cocheret, a entendu cette après-midi, M. Lefebvre, adjoint au maire de Saint-Denis, et une délégation des sociétés versaillaises.

Poursuites contre un député

socialiste en Belgique

Des poursuites ont été autorisées par la Chambre des Députés contre M. Fournemont, député socialiste de Namur. Cette autorisation fut consistée une simple formalité et ne préjuge en rien de la culpabilité de celui qui en est l'objet, a produit une sensation énorme.

Le tournoi annuel d'escrime du Lycée de Lille, à Baisieux

Dans l'après-midi de jeudi a été disputé, à Baisieux, sous la direction de notre ami le maître Duret, président de l'Association d'Armes du Nord, le tournoi annuel d'escrime du Lycée de Lille.

Le sucre beghin

Le Comité a été saisi par le Syndicat des producteurs de sucre de betterave de la région de Lille.

Chasse-Bile

Incomparable le Tisane des Chateaux, nettement l'estomac et guérit le constipation.

SUCRE ABEILLE

Le plus pur sucre obtenu par les abeilles.

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau d'annonces de France.

Le Comité du monument

Emile Horez

Les membres de ce comité se réuniront en assemblée générale le mardi 20 courant.

Dans nos Amicales laïques

La fête d'inauguration de l'Amicale Voltairienne.

CHER LES ARTISTES MUSIENS DE LILLE

La société de Secours Mutuels des Artistes Musiciens de Lille, fondée en 1855, a tenu, lundi dernier, au Conservatoire de Musique, une Assemblée générale annuelle.

Le tournoi annuel d'escrime du Lycée de Lille, à Baisieux

Dans l'après-midi de jeudi a été disputé, à Baisieux, sous la direction de notre ami le maître Duret, président de l'Association d'Armes du Nord, le tournoi annuel d'escrime du Lycée de Lille.

Le sucre beghin

Le Comité a été saisi par le Syndicat des producteurs de sucre de betterave de la région de Lille.

Chasse-Bile

Incomparable le Tisane des Chateaux, nettement l'estomac et guérit le constipation.

SUCRE ABEILLE

Le plus pur sucre obtenu par les abeilles.

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau d'annonces de France.

Le Comité du monument

Emile Horez

Les membres de ce comité se réuniront en assemblée générale le mardi 20 courant.

Dans nos Amicales laïques

La fête d'inauguration de l'Amicale Voltairienne.

CHER LES ARTISTES MUSIENS DE LILLE

La société de Secours Mutuels des Artistes Musiciens de Lille, fondée en 1855, a tenu, lundi dernier, au Conservatoire de Musique, une Assemblée générale annuelle.

AFFICHES LACRÉES

La police de Lille a lacré, hier, les affiches intitulées : « Contre les 3 ans », apposées sur les murs de la ville, contre la loi de 3 ans.

Le sucre beghin

Le Comité a été saisi par le Syndicat des producteurs de sucre de betterave de la région de Lille.

Chasse-Bile

Incomparable le Tisane des Chateaux, nettement l'estomac et guérit le constipation.

SUCRE ABEILLE

Le plus pur sucre obtenu par les abeilles.

L'ARGUS de la PRESSE

Le plus ancien bureau d'annonces de France.

Le Comité du monument

Emile Horez

Les membres de ce comité se réuniront en assemblée générale le mardi 20 courant.

Dans nos Amicales laïques

La fête d'inauguration de l'Amicale Voltairienne.

CHER LES ARTISTES MUSIENS DE LILLE

La société de Secours Mutuels des Artistes Musiciens de Lille, fondée en 1855, a tenu, lundi dernier, au Conservatoire de Musique, une Assemblée générale annuelle.

Un examen de la situation financière fut présenté par M. Darnet ; la Société fut déclarée en 31 décembre dernier un actif de 63.048 fr. 71 dont 27.510 fr. pour le solde de l'exercice précédent.

Deux propositions de retraites de 150 fr. par an, ont été votées en faveur de M. Laigne et de M. Laigne, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Après que des remerciements furent adressés au Président, M. Oscar Destréaux, de Tréport, pour son infatigable dévouement au service de la Société, l'Assemblée procéda à la nomination du Conseil d'Administration.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.

Pour terminer rappelons aux jeunes musiciens qui ne sont pas encore inscrits dans le mouvement mutualiste, que la Société des Artistes de Lille, fondée en 1855, offre conditions avantageuses à ses membres une indemnité journalière en cas de maladie ; une indemnité en cas de décès ; une pension de retraite à 50 ans ; et une somme annuelle qui permettra de constituer encore plusieurs pensions. La cotisation à payer n'est que de 3 fr. 25 par trimestre.

Ont été élus : Secrétaire : M. César Darnet, Trésorier : M. Maurice Darq, Administrateurs : MM. Edmond Maurel, Hiver, Bouquie, Laigne, Verbeke, de Poorter, J. Behin.